

République française

Département de Seine-et-Marne

COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 09 avril 2024

Membres en exercice : 8

Date de la convocation: 02/04/2024

Présents : 6

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ

Votants: 6

Présents : Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Maxime DE AMORIN, Maria DECAUCHY, Nathalie LE COHU

Représentés:

Excusés: Eloi BOUILLARD, Marie-Claire ROQUES

Absents:

Secrétaire de séance: Maxime DE AMORIN

Objet: DELIBERATION POUR LES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS - DE_2024_010

M. le Maire indique que dans le cadre du budget 2024, il est proposé de donner 250,00 € à diverses associations.

M. le Maire propose donc de décomposer cette somme de 250,00€ entre plusieurs associations :

- 100,00€ pour l'association des jeunes pompiers du canton de Lizy-sur-Ourcq
- 100,00 € pour la coopérative scolaire du regroupement pédagogique intercommunal Cocherel-Jaignes-Tancrou
- 50,00 € pour l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique - La sonde et le goujon de la Marne

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, Approuve le détail de ces subventions.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Maxime DE AMORIN



Le maire

Achille HOURDÉ

